

On comptabilise 759 accidents corporels au cours de l'année 2022 (913 blessés) contre 715 accidents corporels en 2021, soit une hausse de 6%. On déplore 74 tués au cours de l'année 2022 (71 accidents mortels) contre 41 tués en 2021, soit une hausse de 80%. La Seine-Maritime n'avait pas connue une telle mortalité depuis 2012 (75 tués). La majorité des accidents mortels se produisent en agglomération (56%).


On observe des comportements à risques dans de nombreux accidents mortels (alcool, stupéfiants, vitesse, non port de la ceinture de sécurité...). Plus de la moitié des tués sont des automobilistes (ou passagers d'un véhicule léger 40/74). Les usagers vulnérables restent surreprésentés dans les accidents mortels (10 piétons, 7 cyclistes dont 2 utilisateurs d'un EDPM, 15 usagers d'un deux-roues motorisés) et représentent la moitié des blessés (49%).

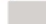
Accidents mortels par catégorie [71]


-  Piéton [10]
-  Engin de déplacement motorisé [2]
-  Vélo [5]
-  Cyclo [2]
-  Moto [13]
-  VL [38]
-  PL [1]

Accidents corporels 2022 [759]


- Grave non mortel
- Blessé léger

 EPCI avec plan de déplacement urbain

 Tâche urbaine

 Autoroute

 Nationale

 Autre route

* Données non consolidées
0 10 km

INFRASTRUCTURES - MOBILITES - SECURITE ROUTIERE

Situation des accidents corporels et mortels en 2022

